2020

RAPPORT D'ACTIVITÉ

TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE

Rapport moral

Laurent Grandguillaume,
Président de TZCLD

2020, quelle année !

Cette année 2020 a décidément été particulière à bien des égards pour TZLCD : une situation sanitaire inédite bien sûr mais aussi le franchissement d'une nouvelle étape décisive pour TZCLD : le vote de la 2e loi. Retour sur ces éléments marquants.

Le Covid 19 a engendré une crise mondiale non seulement sanitaire mais aussi économique et sociale. Chacun a dû s'adapter à cette situation si inédite. Dès les premiers jours du premier confinement, les territoires volontaires se sont mobilisés et ont fait preuve de solidarité. Garder le lien avec les plus précaires qu'ils soient personnes privées durablement d'emploi ou seniors isolés a été tout naturellement la priorité sur les territoires habilités comme sur les territoires émergents. Les entreprises à but d'emploi (EBE) ont su de leur côté innover et créer de nouvelles activités répondant aux nouveaux besoins locaux : fabrication de masques, nouveaux services de proximité (comme des épiceries ambulantes ou livraisons de courses), etc. Les territoires qu'ils soient habilités ou volontaires ont ainsi démontré leur capacité de résilience : voir dans la crise une opportunité pour améliorer l'existant et aller de l'avant, c'est cette dynamique qui a permis de poursuivre la construction du projet TZCLD sur l'ensemble des territoires.

2020 a été aussi l'année du passage à la 2e étape expérimentale par le vote à l'unanimité le 14 décembre 2020 de la nouvelle loi permettant le prolongement et l'extension de l'expérimentation à au moins 50 nouveaux territoires. Elle est le fruit d'un long travail de capitalisation de nos équipes mais aussi de plaidoyer par les acteurs de terrain et les 220 membres de notre Comité de soutien parlementaire.

TZCLD se prépare à ce passage à l'échelle en structurant ses activités et tout particulièrement son accompagnement des territoires qui souhaitent mettre en place la démarche et se présenter à l'habilitation. Le Centre de ressources et développement (CRD) a organisé son maillage territorial : les « grappes régionales » réunissant les projets d'une même région et accompagnés par un animateur de grappe, partenaire implanté localement, et par les référentes nationales TZCLD ont poursuivi et développé leur travail d'accompagnement individuel et collectif des 132 projets émergents. De même, l'organisme de formation a professionnalisé et numérisé son parcours, dont la qualité a été nouvellement reconnue par les organismes de l'État au travers de la certification Qualiopi.

La 2e étape expérimentale est lancée et TZCLD est en ordre de marche. Le travail va se poursuivre en 2021 avec le travail autour du décret d'application et du cahier des charges pour lesquels nous serons force de propositions. Ces derniers sont attendus pour le printemps 2021 afin de permettre à au moins 50 nouveaux territoires de candidater à compter de l'été 2021 afin d'être habilités au fil de l'eau dans les 3 ans à compter de la date de publication du décret.

Enfin, après un travail jusqu'alors de capitalisation pour l'amélioration continue du projet, nous allons maintenant intensifier et structurer ce travail par de la recherche et de l'évaluation afin d'évaluer les impacts qualitatifs du projet et non plus uniquement ses aspects quantitatifs. À terme, un comité de pilotage, constitué de représentants des acteurs impliqués dans l'expérimentation, et un conseil scientifique, présidé par une personnalité scientifique reconnue, vont être mis en place.

La crise sociale liée à la crise sanitaire ajoute à la nécessité de mettre en œuvre le droit à l'emploi pour tous. TZCLD apporte une contribution décisive permettant d'éviter la chute dans un chômage d'exclusion tout en contribuant à développer des activités de transition écologique et sociale. La 3e et dernière étape que nous visons maintenant consistera à permettre le droit à l'emploi pour tous dans tous les territoires qui s'y engageront.

Sommaire

01.

p.1 L'association TZCLD

02.

Enjeux 2020

p.3 Adoption de la 2e loi : un pas de plus vers le droit à l'emploi

p.5 Accompagner les territoires au plus près du terrain dans la perspective du passage à l'échelle

p.7 Le parcours de formation TZCLD se développe

03.

TZCLD : société solidaire

p.9 Des territoires et une équipe mobilisés face à la crise sanitaire

p.11 L'observatoire de la transition écologique

p.13 Inclusion : des partenariats incontournables

04.

p.15 Les temps forts 2020

05.

p.17 La gouvernance du projet

06.

p.18 L'équipe

07.

Les perspectives 2021

p.19 2021 : début de la 2e étape du projet et du passage à l'échelle

p.20 Structuration de l'évaluation et de la recherche

p.20 TZCLD à l'international

p.20 3e étape : vers le droit à l'emploi pour tous

08.

p.21 Les partenaires 2020 du projet

01. L'association TZCLD

L'association Territoires zéro chômeur de longue durée a été créée en octobre 2016 afin d'animer et développer le projet du même nom. 10 territoires ont été habilités par la loi du 29 février 2016 pour expérimenter le droit à l'emploi. La nouvelle loi du 14 décembre 2020 sécurise ces 10 premiers territoires et va permettre d'étendre l'expérimentation à au moins 50 nouveaux territoires.

TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE

SES MISSIONS

1. Accompagner les territoires qui souhaitent mettre en place la démarche.
2. Appuyer les territoires habilités.
3. Tirer les enseignements de l'expérimentation et stimuler la production d'évaluations scientifiques externes.
4. Favoriser la diffusion du projet pour obtenir, à terme, une pérennisation du droit à l'emploi et exercer un rôle de vigie citoyenne.

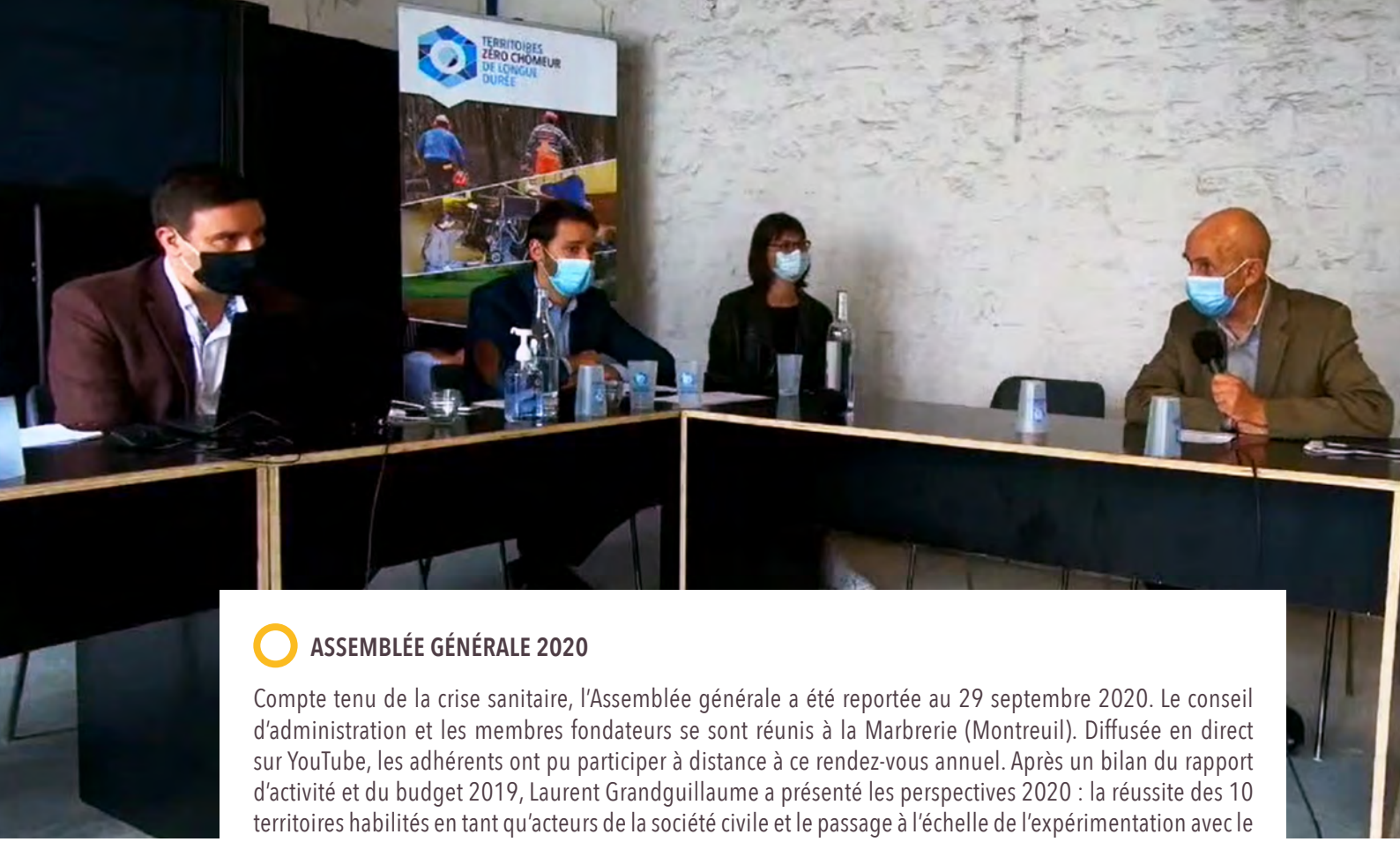

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020

Compte tenu de la crise sanitaire, l'Assemblée générale a été reportée au 29 septembre 2020. Le conseil d'administration et les membres fondateurs se sont réunis à la Marbrerie (Montreuil). Diffusée en direct sur YouTube, les adhérents ont pu participer à distance à ce rendez-vous annuel. Après un bilan du rapport d'activité et du budget 2019, Laurent Grandguillaume a présenté les perspectives 2020 : la réussite des 10 territoires habilités en tant qu'acteurs de la société civile et le passage à l'échelle de l'expérimentation avec le vote au Parlement de la 2e loi. Après la présentation de la synthèse des travaux des groupes « capitalisation », le conseil d'administration a été renouvelé via une plateforme de vote en ligne.

Pour clôturer l'Assemblée générale 2020, les présidents des associations fondatrices ont exprimé leur vision du projet. En fin de journée, le nouveau conseil d'administration s'est réuni en visio pour élire le bureau.

ADHÉRENTS AU 31 DÉCEMBRE 2020

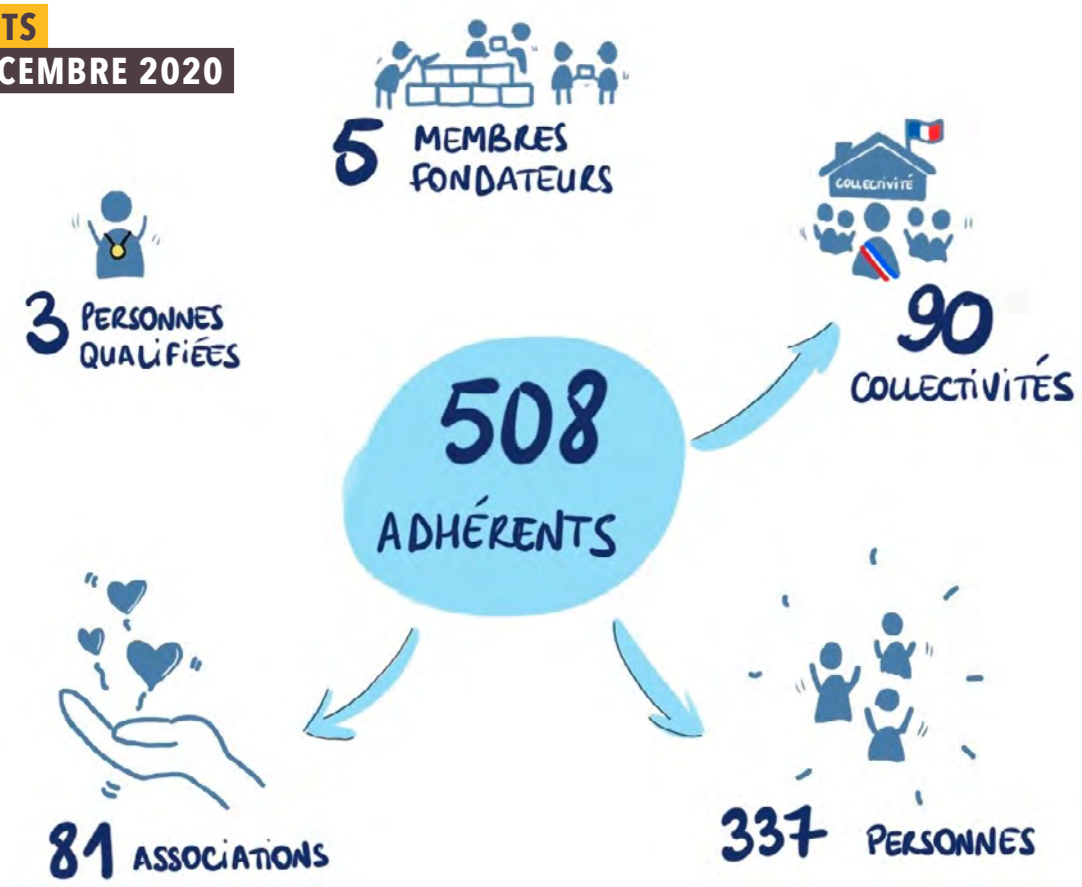

02. Enjeux 2020

Adoption de la 2e loi : un pas de plus vers le droit à l'emploi

LE PARCOURS LÉGISLATIF

Après un parcours législatif express qui a démarré début septembre 2020, la proposition de loi prolongeant et étendant l'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée a été adoptée à l'unanimité par les Parlementaires en décembre 2020.

DES AVANCÉES SIGNIFICATIVES PAR RAPPORT À LA 1ère LOI

TZCLD se réjouit d'avoir obtenu des avancées significatives dans cette deuxième étape : la possibilité d'élargir l'expérimentation à au moins 50 nouveaux territoires, et même au-delà pour ne laisser aucun territoire qui serait prêt au bord du chemin, la suppression de la dégressivité de la contribution au développement de l'emploi, la reconnaissance du rôle fondamental des comités locaux pour l'emploi dans l'appréciation de la privation durable d'emploi ainsi que le caractère obligatoire du financement des Départements à la création d'emplois supplémentaires.

UNE MOBILISATION COLLECTIVE DÉCISIVE

L'engagement de tous en faveur du droit à l'emploi a été décisif : celui des différents territoires, bien sûr, mais aussi des parlementaires, notamment des membres de notre comité de soutien parlementaire, qui se sont mobilisés pour donner les conditions d'une deuxième étape garantissant la réussite du projet. À noter l'engagement tout particulier de Marie-Christine Verdier-Jouclas et de Frédérique Puissat, rapporteures de la proposition de loi à l'Assemblée nationale et au Sénat. Le soutien et l'engagement du Président de la République dans le cadre de la mise en œuvre de son plan de lutte contre la pauvreté ont également été primordiaux, de même que le soutien du Gouvernement en faveur de l'expérimentation, notamment de la part des Ministres du Travail et de l'Insertion, Muriel Penicaud et Elisabeth Borne, et de la Ministre déléguée chargée de l'Insertion, Brigitte Klinkert.

TZCLD est convaincu que cette deuxième étape expérimentale est incontournable pour contribuer à faire face aux conséquences sociales et économiques de la crise sanitaire actuelle.

80

C'est le nombre de parlementaires qui ont participé à la rencontre en ligne avec TZCLD le 7 mai 2020. Un point d'étape sur le projet, les activités développées par les territoires pendant le confinement et la deuxième loi ont été abordés. Pendant plus d'une heure, députés et sénateurs ont pu poser leurs questions sur le projet à Laurent Grandguillaume, Patrick Valentin et Antonin Gregorio.

VIDÉOS #POURLA2eLOI

Le dépôt en juin 2020 à l'Assemblée nationale de la proposition de loi prévoyant l'extension et le prolongement de l'expérimentation a signé le coup d'envoi d'un été de mobilisation pour l'association et tous les territoires. Pour appuyer l'appel à un examen rapide du texte au Parlement, nous avons donné la parole aux salariés des EBE et aux personnes privées d'emploi des territoires volontaires. À travers des vidéos de 30 secondes, chacun et chacune a pu s'exprimer sur ce que l'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée lui apporte et les raisons pour lesquelles, la deuxième loi est nécessaire. Plus de 130 vidéos ont été réalisées et diffusées sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter et YouTube) durant les mois de juillet et septembre.

MARIE-CHRISTINE VERDIER-JOUCLAS,
députée LREM du Tarn, rapporteure de la PPL

« Je tire un bilan très positif du travail de co-construction qu'il y a eu autour de cette proposition de loi. Il a été mené dans le respect d'un objectif commun : la mise en œuvre du droit à l'emploi pour tous. C'est cet objectif commun qui a permis de parvenir à de réels compromis sur le texte. J'ai toujours eu à cœur de co-construire cette loi, il m'a fallu à la fois faire preuve de souplesse, de force et d'énergie. À l'issue des débats parlementaires, nous arrivons à un texte réellement équilibré, qui respecte les positions des deux chambres, la proposition de texte initiale et, surtout, l'expérimentation. (...) Pouvoir s'appuyer sur les enseignements d'une expérimentation à l'œuvre était précieux. J'attends désormais que le travail de co-construction se poursuive autour du décret d'application pour que nous soyons prêts, au plus tard, le 1er juillet 2021. J'ai envie de suivre ce projet, les territoires qui se préparent… Je souhaite vivement que la démarche se pérennise sur le long terme. »

TRAVAUX DU GROUPE CAPITALISATION

Une nouvelle étape des travaux de capitalisation s'est déroulée en 2020. 80 personnes se sont appuyées sur le travail réalisé précédemment, le retour d'expérience des territoires habilités, les acteurs des projets émergents, les différents rapports et bilans et les données recueillies et analysées par le Fonds d'expérimentation pour produire une synthèse. Cinq thématiques ont été traitées par ce groupe : les objectifs et les indicateurs d'évaluations, la privation durable d'emploi, la supplémentarité, les conditions de pérennité du projet sur un territoire et les institutions locales. La synthèse commune de ces travaux a été publiée en fin d'année.

À consulter sur www.tzcld.fr

02. Enjeux 2020

Accompagner les territoires au plus près du terrain dans la perspective du passage à l'échelle

Structuré depuis 2019, **le Centre de Ressources et de Développement (CRD)** a continué sa montée en charge pour accompagner au plus près les projets émergents et les territoires intéressés par la démarche TZCLD.

Avec la perspective de mise en œuvre de la deuxième étape expérimentale, les projets émergents se multiplient. Après une première phrase d'essaimage sur les territoires, le CRD a développé un accompagnement individuel et collectif au plus près du terrain permettant de répondre à la pluralité d'avancement des projets.

Afin d'assurer sa mission d'information, le CRD a notamment créé des outils de communication, de plaidoyer et des outils méthodologiques pour accompagner les équipes projet. En outre, l'organisation en grappes régionales s'est renforcée : chaque grappe dispose d'une personne référente, dite référente nationale, au sein du CRD et une série d'outils ont été mis en place pour permettre cette montée en charge et s'adapter au contexte de la crise sanitaire.

Le CRD a ainsi continué d'organiser un déploiement régional de ses actions afin d'accompagner individuellement chaque territoire. Les partenaires et associations fondatrices sont également parties prenantes dans cette structuration régionale. Ce double niveau d'intervention, national et régional, est important pour les territoires et permet de travailler en réseau : échanges de pratiques, déploiement régional, acculturation des institutions locales, sollicitation groupée des interlocuteurs locaux.

L'objectif visé : que toutes les régions puissent bénéficier de cette animation locale et le CRD mobilise toute son énergie en ce sens. L'enjeu pour le CRD est également de former davantage de territoires grâce à son offre de formation *(cf page 7 sur le parcours de formation).*

Dans ce contexte sanitaire, le CRD a organisé et multiplié les temps d'échanges avec les animateurs de grappes, en passant de réunions trimestrielles à mensuelles. De la même manière, les réunions de grappes ont été plus fréquentes et ont permis d'échanger sur les bonnes pratiques de chacun des territoires et de conduire des actions collectives avec des partenaires.

QU'EST-CE QU'UN PROJET ÉMERGENT ?

C'est un projet de territoire porté par au moins un collectif adhérent de l'association qui a signé la charte d'engagement TZCLD. Être reconnu comme projet émergent par le conseil d'administration de l'association TZCLD permet de bénéficier du Centre de ressources et de développement de TZCLD et notamment d'accéder à l'offre de formation et aux outils pédagogiques. Grâce au recensement des différents projets, l'association TZCLD adapte son accompagnement aux besoins locaux et renforce son travail de capitalisation.

132 C'est le nombre de projets émergents au 31 décembre 2020.

La carte interactive des territoires est accessible sur notre site : www.tzcld.fr

PUBLICATION DU 3e NUMÉRO DU JOURNAL DU PROJET

Début février 2020 marque la date de publication du 3e numéro du journal du projet. Au sommaire : un zoom sur les travaux utiles développés dans les EBE, un article sur les premières promotions de l'organisme de formation, des témoignages d'acteurs du territoire de Pipriac et Saint-Ganton, d'acteurs de l'IAE et de salariés et trois questions à Alain Supiot, juriste spécialiste en droit du travail et de la sécurité sociale.

ILS ANIMENT LES GRAPPES RÉGIONALES

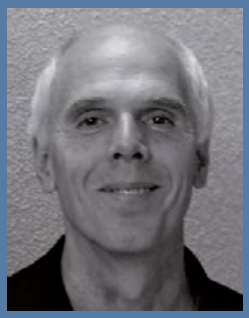

« Grâce à l'apport des équipes TZCLD, il est possible de répondre de façon précise et complète aux questions posées par les territoires de la grappe AuRA, sur les différents thèmes qui les préoccupent. Les outils proposés et les contacts avec divers partenaires sont également appréciables pour faciliter la conduite des projets des territoires. »

PHILIPPE JAUFFRET,
ATD Quart Monde, Animateur Grappe Auvergne-Rhône-Alpes

« La co-animation régionale portée par TZCLD et Coorace en Occitanie est une vraie chance de complémentarité et de synergie au bénéfice des territoires intéressés et des projets émergents.

La méthodologie de l'expérimentation s'inscrit dans le « faire ensemble » au plus près des besoins d'un territoire tout comme le projet associatif porté par Coorace et ses adhérents, majoritairement des structures de l'insertion par l'activité économique (IAE).

Animer la grappe en binôme avec la référente nationale TZCLD, c'est ainsi pouvoir mobiliser l'ensemble de nos ressources en réciprocité pour le droit à l'emploi sur des territoires solidaires et inclusifs. Cela se traduit à chaque étape de notre animation : informer et promouvoir l'expérimentation, accompagner individuellement les équipes projets, les réunir à l'occasion d'ateliers thématiques et mobiliser les acteurs clés régionaux sur l'émergence des futures EBE occitanes ! »

CÉLINE POUJADE,
Coorace Occitanie, Animatrice Grappe Occitanie

02. Enjeux 2020

Le parcours de formation TZCLD se développe

Après son lancement et une première promotion formée en 2019, l'organisme de formation à destination des projets émergents (chefs de projet, élus et personnes privées d'emploi) a atteint son objectif : répondre aux besoins des projets émergents pour les accompagner et les outiller dans la mise en œuvre du droit à l'emploi sur leur territoire. Un total de 11 actions de formation représentant 60 heures permet d'acquérir la maîtrise des fondamentaux du projet, des phases méthodologiques, le pilotage et la diffusion du projet sur son territoire.

Le contexte sanitaire 2020 a quelque peu perturbé le planning mais aura été une réelle opportunité de poursuivre la digitalisation du parcours : l'ensemble des contenus a été retravaillé en version numérique pour être disponible à distance. Un mixte présentiel / distanciel (via une plateforme de e-learning et des webinaires) est dorénavant déployé qui renforce la qualité de l'appui apporté aux territoires.

En 2020, 4 nouvelles promotions ont suivi le parcours soit 26 territoires supplémentaires formés.
Au total, ce sont 33 projets émergents qui ont d'ores et déjà suivi le parcours de formation.

UNE CERTIFICATION QUALITÉ POUR PÉRENNISER L'ORGANISME DE FORMATION

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

L'organisme de formation TZCLD a obtenu cette année la certification Qualiopi, délivrée par AFNOR Certification. Cette certification est une vraie reconnaissance par les organismes de l'État de la qualité du parcours et de ses contenus. Et ce, une année avant l'obligation réglementaire pour tous les organismes de formation prévue pour le 1er janvier 2022.

ILS ONT PARTICIPÉ AU PARCOURS FORMATION

ANDRÉ JACQUET, bénévole de l'association Zouvaï, porteuse du projet sur le territoire du Pays d'Apt

« Je suis très content de la formation qui a répondu à toutes mes attentes. Elle permet d'apporter du dynamisme, de la cohésion sur le territoire. Cela fait un an que nous nous sommes lancés dans le projet et sans la formation, nous n'en serions pas là aujourd'hui. Elle apporte une méthode et des outils qui sont utiles pour mener le projet. TZCLD est à la fois simple quand on regarde le documentaire ou lit le livre de Patrick Valentin mais complexe quand on veut mettre en place le projet sur le territoire et la formation nous apporte la méthode inédite pour le faire. En réalité, on a toutes les réponses à nos questions dans les livres, notes, bilans et outils produits par l'association mais avec la formation, on a toutes les pistes de manière interactive. »

LÉA VALLAU, chargée de mission Développement Economie Sociale et Solidaire et Entrepreneuriat, Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées

« Nous nous sommes engagés dans la formation pour avoir un retour d'expérience des 10 premiers territoires et des autres projets émergents. En plus des témoignages des directeurs d'EBE et de membres de l'équipe nationale très compétents, nous avons beaucoup appris sur les phases du projet : la fabrique du consensus, la rencontre avec les personnes privées durablement d'emploi et le recensement des travaux utiles ainsi que sur la manière de les adapter à notre territoire. J'ai apprécié le fait que ce ne soit pas une formation descendante : il y a beaucoup d'échanges et de réflexion en groupe. Cette dynamique permet de confronter nos idées, de trouver des solutions à plusieurs et donc d'avancer sur nos problématiques. La formation apporte un réel supplément d'information par rapport aux réunions de grappes. Je retiens de ce parcours les échanges avec les territoires, les témoignages ainsi que la vision globale de l'expérimentation. »

03. TZCLD : société solidaire

Des territoires et une équipe mobilisés face à la crise sanitaire

Impossible de parler de 2020 sans évoquer les différentes périodes de confinement que nous avons traversées. Dès les premiers jours du confinement au printemps, les territoires se sont mobilisés. Un territoire zéro chômeur, ce sont des acteurs et des porteurs de projet qui ont su répondre aux besoins des habitants en période de crise. Salariés, directeurs d'Entreprise à but d'emploi, membres du Comité local pour l'emploi, personnes privées durablement d'emploi mais aussi tous les porteurs de projet dans les territoires volontaires se sont mobilisés. Retour sur les actions mises en place.

ÉPICERIES AMBULANTES ET SOLIDAIRES ET LIVRAISON DE COURSES

Dans de nombreux territoires où la solidarité a été le maître mot dès le début, des services de livraison de courses ont été mis en place en partenariat avec les supermarchés ou artisans du territoire. Prise de commandes par téléphone, récupération des articles et livraisons chez les clients : les salariés de l'EBE 58, de XIII Avenir ou encore de Tezea ont rendu service aux personnes les plus fragiles.

À Pipriac et Saint-Ganton, en complément de la livraison de courses, l'épicerie solidaire est restée ouverte 6 jours sur 7. À l'instar des salariés de Tezea mobilisés, les salariés de La Pioche ont tenu ouverte l'épicerie de Tourcoing. Quant à l'épicerie ambulante du Pays de Colombey et du Sud Toulois, elle n'a jamais été aussi utile que pendant le confinement pour créer du lien entre les habitants d'un même quartier.

PRÉPARATION DE REPAS POUR LES PERSONNES LES PLUS ISOLÉES

Créer du lien et apporter un peu de douceur et des repas chauds : ce sont aussi les objectifs de la livraison de repas. Mi-avril, à Paris, les salariés ont préparé et livré plus de 500 repas en partenariat avec les Restos du cœur. Personnes sans abri, familles nombreuses, habitants des résidences sociales, personnes âgées, ce sont plusieurs centaines de personnes qui ont pu compter sur les repas préparés par XIII Avenir. Parce qu'ils étaient en première ligne, ce sont les soignants qui ont pu compter sur les repas cuisinés par les restaurateurs de la MEL et livrés par les salariés de La Pioche et de La Fabrique de l'emploi.

MARAÎCHAGE

Dans de nombreux territoires, l'activité maraîchage ne s'est pas totalement arrêtée pendant le confinement. À Colombey, les salariés en équipe réduite et avec toutes les précautions, ont continué à cultiver radis, salades et choux et ont planté des oignons. Les premières récoltes ont eu lieu en avril, à l'instar de l'EBE qui a récolté les premiers légumes pour offrir des produits frais et locaux aux habitants du territoire. Pour les salariés de l'Esiam, ce sont plus de 2 000 graines de végétaux certifiés d'origine locale qui ont été semés au printemps 2020.

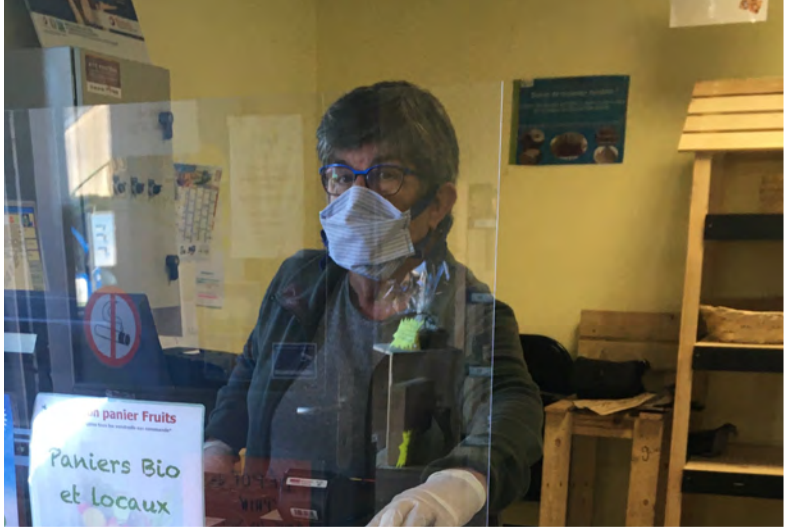

COTÉ PROJET EMERGENTS

La mobilisation et la solidarité ont aussi été mises en place rapidement. Maintien du lien avec les personnes privées d'emploi ou les personnes les plus isolées, fabrication de masques et visio-conférences pour continuer à avancer malgré tout sur la mise en place du projet TZCLD. À Bouffémont-Attainville-Moisselles, à Rennes ou encore à Echirolles, les équipes projet ont rapidement compris que rester en contact était essentiel durant cette période. Le territoire de Bouffémont-Attainville-Moisselles a mis en place un service d'écoute par téléphone avec des entretiens gratuits avec une psychologue deux après-midi par semaine. À Rennes, les bénévoles ont constitué un fichier de 45 personnes « fragiles », majoritairement privées d'emploi, qui ont été appelées régulièrement pour un soutien psychologique ou rendre de petits services comme l'impression d'attestations de déplacement. Les café-rencontres qui avaient lieu en présentiel à Echirolles se sont poursuivis à distance pour avancer sur le projet. Par téléphone, en visioconférence, tous les moyens ont été mis en place pour faire vivre le groupe de 25 personnes mobilisées. Enfin, c'est via les réseaux sociaux que l'équipe de Mazingarbe a communiqué. Recettes de cuisines faciles à reproduire chez soi, portraits d'habitants, fact checking, interviews : de nombreux formats ont été créés par 3 bénévoles pour animer la communauté d'habitants qui soutient le projet sur le territoire.

Pour préparer le déconfinement du 11 mai 2020, les projets émergents ont eux aussi fabriqué quelques milliers de masques en tissu. Sur le territoire Centre Ouest Bretagne, ce sont plus de 100 masques fabriqués par les personnes privées d'emploi qui ont été distribués à la population des deux communes. En Bretagne toujours, les bénévoles de Vannes ont fabriqué 3 000 masques avec du tissu de récupération. En plus de la fabrication de masques, les bénévoles de Tope 5 Châtelleraudais ont réalisé des tutos diffusés sur les réseaux sociaux pour les personnes qui souhaitent confectionner elles-mêmes leurs masques.

Ces actions ont permis d'apporter un soutien aux personnes qui en avaient le plus besoin mais aussi de poursuivre la construction du projet TZCLD. À Rennes, Oust Brocéliande ou encore, Bouffémont-Attainville-Moisselles, la visio-conférence du lundi matin a permis de discuter sur les différentes options de local pour la future EBE ou d'imaginer les différents travaux utiles en mettant en place des ateliers cuisine, couture ou communication.

03. TZCLD : société solidaire

L'observatoire de la transition écologique

La transition écologique, entendue comme un changement des modes de vie vers un développement local durable et résilient, s'est spontanément imposée lors de l'identification des travaux utiles sur les territoires de l'expérimentation. Elle concerne en premier lieu la qualité de vie des habitants (un espace public plus propre, des productions locales de qualité, des logements sains…) et sont adaptées aux besoins du territoire.

Ceci était déjà le constat lors du premier bilan intermédiaire de l'expérimentation qui se confirme au fur et à mesure de l'évolution du projet et de l'identification des besoins non pourvus dans les territoires. Aujourd'hui, 51% des activités des EBE sont consacrées à la transition écologique (soit + 8% par rapport à 2019)[1] et ont permis à plus de 300 personnes –parmi les 996[2] déjà embauchées dans les EBE– de retrouver un emploi.

La méthode TZCLD dont les Comités locaux pour l'emploi sont les piliers fondamentaux du projet, s'avère un outil puissant en matière de dynamisation et d'action territoriale, grâce à une gouvernance locale impliquant collectivités, entreprises, associations, services de l'État et citoyens. La participation des collectivités à ces espaces de construction collective permet d'intégrer l'expérimentation dans les politiques publiques de manière générale et dans les dispositifs existants en matière de politique publique de transition écologique plus particulièrement.

En partant de ce constat, la mission transition écologique au sein de TZCLD a proposé en 2020 la création d'un observatoire de la transition écologique afin d'analyser et mieux connaître les activités développées par les territoires habilités.

L'action de l'observatoire est conçue en plusieurs phases :

PHASE 1 :
la transition écologique au sein du projet TZCLD et son articulation avec la politique publique,

PHASE 2 :
la mobilité sous toutes ses formes au sein du projet,

PHASE 3 :
l'économie circulaire,

PHASE 4 :
les services aux personnes et aux entreprises.

51 % Des activités créées dans le cadre de l'expérimentation sont liées à la transition écologique.[1]

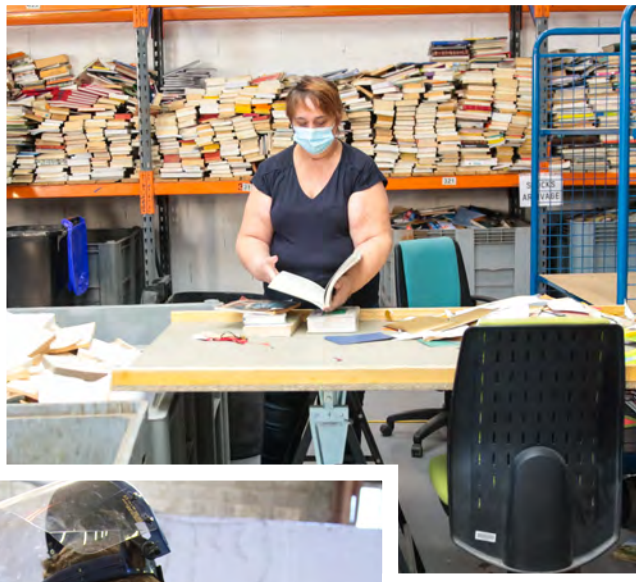

Deux types d'analyses ont été réalisées : une première d'un point de vue quantitatif avec le nombre d'activités existantes dans les EBE, les filières auxquelles elles appartiennent, la création d'emploi qu'elles génèrent et leur place dans la structuration de la vie de l'entreprise au sens large ; la deuxième, d'un point de vu qualitatif cherchant à éclaircir la manière dont ces activités s'articulent dans la logique de développement économique, social et humain du territoire tout comme à la manière dont les CLE - EBE s'articulent pour les exécuter et tiennent compte de la spécificité du projet à savoir la production de l'emploi et la complémentarité des activités.

Les résultats de ce travail d'enquête, qui a été mené sur tout le second semestre 2020, seront analysés et explorés plus amplement sur 2021 dans le cadre de la stratégie recherche - évaluation.

[1] Chiffres ETCLD à fin 2020 : pourcentage en ETP sur les activités productives des EBE.

[2] Expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée (ETCLD), Tableau de suivi du développement de l'emploi par territoire habilité à fin décembre 2020.

03. TZCLD : société solidaire

Inclusion : des partenariats incontournables

TZCLD et le Fonds d'expérimentation ont noué depuis 2019 un partenariat avec l'**Agefiph** mais également avec l'**APF France handicap**. Ces partenariats ont été confortés en 2020 avec un impact positif non seulement au sein des entreprises à but d'emploi mais ils impulsent aussi une vraie dynamique pour l'inclusion au sein des territoires.

« Personne n'est inemployable », à condition que l'emploi soit adapté aux personnes. Les entreprises à but d'emploi (EBE) ont cette logique d'inclusion inscrite dans leur ADN. Elles emploient en moyenne 22.73 % de personnes en situation de handicap, là où le taux d'emploi direct moyen en France était de 3,5 % en 2018[1].

La sensibilité du projet pour l'inclusion font que les questions liées au handicap viennent très rapidement dans les réflexions des équipes des projets émergents.

Une attention particulière est notamment portée à l'inclusion dans le parcours de formation proposé aux projets émergents grâce aux apports de la référente handicap TZCLD acculturée à la question du handicap. Définitions et informations sur le cadre légal y côtoient des éléments sur l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap tout au long des phases du projet, de la mobilisation des personnes privées durablement d'emploi à l'intégration dans l'entreprise à but d'emploi.

L'acculturation à l'« inclusion » ainsi construite se déclinera bientôt au sein d'une boîte à outils diffusée sur support classeur/papier au sein de territoires.

Après une première étude conjointe Agefiph-ETCLD-TZCLD, menée en 2019, qui avait permis de travailler sur l'adaptation des organisations de travail en termes de management inclusif et d'adaptation des postes et équipements de travail, une nouvelle étude a été menée sur 2020 qui souligne la pertinence de ces collectifs de travail inclusifs et identifie de nouvelles pistes d'action et de réflexion pour éclairer le partenariat et améliorer encore l'inclusion dans les collectifs de travail.

L'APF France handicap est également aux côtés de TZCLD pour favoriser l'inclusion de tous. TZCLD a ainsi participé à la journée nationale des correspondants emploi APF France handicap le 14 octobre 2020. Elle a réuni environ 200 personnes ressources sur l'emploi autour de la thématique « Accompagnement et emploi des publics en situation de vulnérabilité : approches singulières ou pratiques communes ? ». Des mises en lien se sont aussitôt créées entre les référents APF France Handicap des régions et les projets émergents. Des axes de collaboration se dessinent déjà : le sourcing, l'accès au droit, la sensibilisation, la formation...

[1] Enquête DARES, L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés en 2018.

22.73 %

C'est la part des salariés en 2020 en situation de handicap sur les 10 territoires expérimentaux.

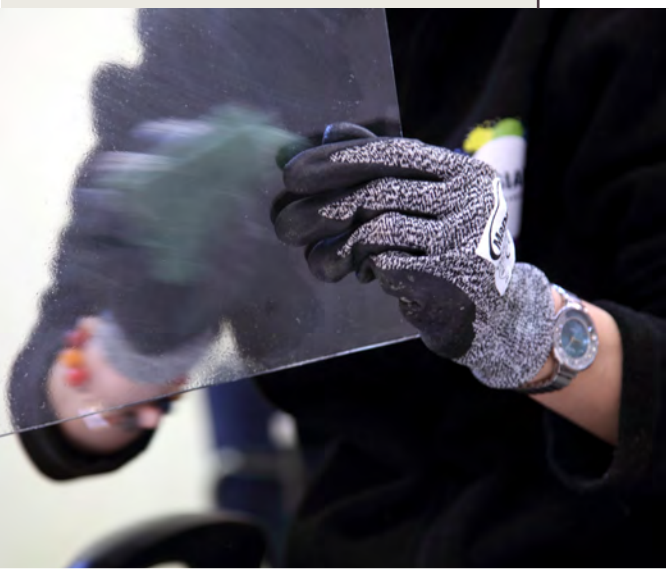

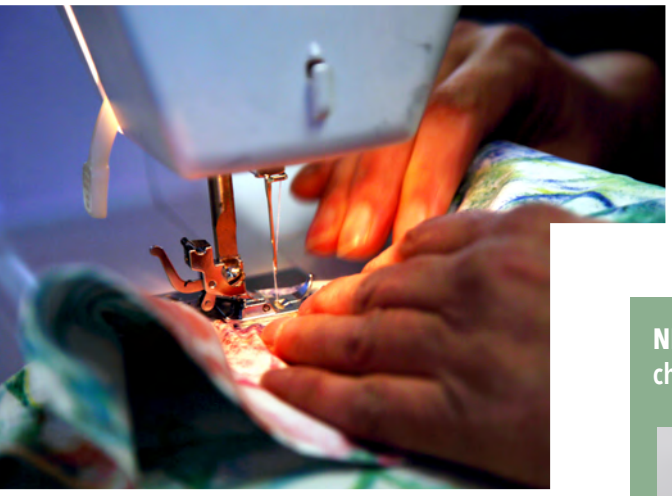

KARIM LAKLILI, référent handicap à la Fabrique de l'emploi (Métropole européenne de Lille MEL)

« Mon rôle de référent handicap est de faire en sorte que les salariés restent en emploi dans les meilleures conditions. Sans certains aménagements, l'équipe craint que des salariés ne se sentent plus à l'aise dans leurs fonctions, et se voient contraints de partir.
La période de confinement a bouleversé mes actions en tant que référent handicap. Mais en concertation avec les acteurs locaux du handicap, Cap Emploi et l'Agefiph, un plan d'action a été mis en place pour la période à venir, comme par exemple l'organisation de temps d'informations sur le handicap et sur droits en la matière. En effet, les salariés ont parfois tendance à vivre avec leur handicap sans avoir conscience que des solutions existent pour surmonter les problèmes qu'il peut générer au travail. »

NICOLE SAUNIER,
chargée d'études et de développement chez Agefiph (Rhône)

« En tant que chargée d'études et de développement territorial au sein de l'Agefiph sur le département du Rhône, j'accompagne EmerJean (Villeurbanne) dans la mise en œuvre de la convention. La spécificité de l'EBE est qu'elle concentre une part de personnes RQTH plus importante que dans d'autres entreprises, ce qui en fait un laboratoire du management inclusif. L'EBE met en œuvre un management différent, afin non seulement d'inclure tous les salariés dans le collectif de travail, mais aussi de faire en sorte qu'ils restent en emploi.

Je me félicite d'aménagements réalisés par EmerJean pour des salariés RQTH, qui peuvent contribuer à la prévention pour tous : par exemple, les bacs de maraîchage en bois ont été surélevés pour 2 personnes, ce qui améliore les conditions de travail de tous les salariés. Mon rôle est aussi de faire le lien avec les autres partenaires économiques du territoire. Cela contribue à faire connaître la nouvelle forme d'entreprise qu'est l'EBE et son caractère inclusif auprès des autres acteurs du tissu économique local. »

04. Les temps forts 2020

6 FÉVRIER 2020 — LABORATOIRE DES TRAVAUX UTILES

Premier temps fort de l'année, le Laboratoire des travaux utiles est l'occasion, pour les EBE, d'ouvrir leurs portes au grand public. Une nouvelle fois, en 2020, les salariés ont pu témoigner et montrer leurs savoir-faire lors de visites guidées ou de conférences organisées sur les 10 territoires. Organisé par l'association TZCLD, en partenariat avec le Fonds d'expérimentation, cet événement vise à présenter la diversité et la qualité des travaux utiles ainsi que la démarche Territoires zéro chômeur de longue durée. Une journée riche en capitalisation et échanges de bonnes pratiques entre les territoires habilités et les territoires volontaires à la 2e étape.

LABORATOIRE DES TRAVAUX UTILES

6 février

3 septembre

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ 2020 — AU CŒUR DES ENJEUX DE SOCIÉTÉ

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

Ce sont 400 personnes qui étaient connectées au Webinaire de la 3e édition de l'université d'été. Le 3 septembre, Dominique Méda, sociologue et philosophe, nous a présenté sa vision du travail durant un échange de 2h. En partant de l'histoire du travail, elle a décliné plusieurs scénarii visant à réinventer le travail. Notre grand témoin prône alors le scénario de la reconversion écologique. En fin d'intervention, elle a affirmé que « Territoires zéro chômeur de longue durée est une garantie emploi » telle qu'elle est décrite dans l'ouvrage « Le Manifeste Travail : démocratiser, démarchandiser, dépolluer », publié en octobre 2020, dont elle est l'une des co-auteures.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

En raison du contexte sanitaire, l'Assemblée générale et la Fabrique du consensus ont été décalées et le format totalement revu. Diffusée en direct sur YouTube, depuis la Marbrerie (Montreuil), les adhérents ont pu participer à distance à ce rendez-vous annuel. Après un bilan du rapport d'activité et du budget 2019, Laurent Grandguillaume et Antonin Gregorio ont présenté les perspectives 2020 : la réussite des 10 territoires habilités en tant qu'acteur de la société civile et le passage à l'échelle de l'expérimentation avec le vote au Parlement de la deuxième loi. Après la présentation des synthèses des groupes « capitalisation », le conseil d'administration a été renouvelé grâce à une plateforme de vote en ligne.

FABRIQUE DU CONSENSUS

La journée s'est poursuivie toujours en direct de la Marbrerie pour la Fabrique du consensus. Pour la 4e édition, Marie Christine Verdier-Jouclas, rapporteure de la loi à l'Assemblée nationale, était invitée pour échanger autour de la deuxième loi. Après un quizz en ligne sur les changements et les points de négociation, la rapporteure a répondu aux questions des participants. Combien de territoires seront habilités pour la 2e étape ? Quelles sont les prochaines étapes du parcours législatif ? Quel sera le financement ? L'après-midi a été riche en échanges entre les territoires, le Président de l'association et la Députée-rapporteure.

29 septembre

5 novembre

GRÈVE DU CHÔMAGE

Photos, vidéos, direct sur Facebook et Twitter, cette cinquième édition de la grève du chômage s'est déroulée entièrement sur les réseaux sociaux. Une trentaine de projets émergents ainsi que les territoires habilités ont témoigné de l'importance d'avoir un emploi. Avec leurs outils et leur tenue de travail, salariés et personnes privées d'emploi se sont mobilisés dans toute la France pour alerter l'opinion publique contre la privation d'emploi. Lorsque les salariés sont mécontents de leurs conditions de travail, ils font grève, de la même manière, lorsque les chômeurs de longue durée sont mécontents de la pénurie d'emploi, ils font la grève du chômage et effectuent des travaux utiles pour la société : c'est l'unique message symbolique qui a circulé sur tous les réseaux sociaux, en novembre dernier !

05. La gouvernance du projet

COLLÈGE DES PERSONNES QUALIFIÉES

Laurent GRANDGUILLAUME
Président

Michel DAVY DE VIRVILLE
Vice-président

Patrick VALENTIN
Vice-président

COLLÈGE DES MEMBRES FONDATEURS

Guillaume ALMERAS
Secours Catholique
Trésorier

Emmanuel ALTMAYER
ATD Quart-Monde
Vice-président

Sophie ROCHE
Emmaüs France
Vice-présidente

Patrice BONY
Le Pacte Civique

Pascal BRICE
La Fédération des Acteurs de la Solidarité

COLLÈGE DES TERRITOIRES

Danielle CORNET
Pontchâteau

Jean-Marc DUMONT
Bocage bourbonnais

Paul CAMPY
Villeurbanne

Jacques BREILLAT
Castillon la Bataille

COLLÈGE DES ASSOCIATIONS

Pierre LANGLADE
Coorace
Secrétaire

Frédéric PALLIER
Association Léo Lagrange

Prosper TEBOUL
APF France handicap

COLLÈGE DES PERSONNES PHYSIQUES

Geneviève PIOT

Daniel LE GUILLOU

En 2020, les administrateurs se sont réunis 17 fois
(7 bureaux, 9 conseils d'administration et 1 Assemblée générale).

L'équipe 06.

ANTONIN GREGORIO
Directeur général

CLÉMENTINE HODEAU
Directrice adjointe

DAVID CHIRON
Responsable animation des territoires

SALIMA BELHACEN
Assistante projet

CATHERINE URVOY
Chargée de l'accompagnement des territoires et coordinatrice vie associative

ISABELLE PORTEAU-BEGA
Chargée de l'accompagnement des territoires

BARBARA LAURENT
Chargée de l'accompagnement des territoires et des relations IAE

VICTORIA BAZURTO BOTERO
Chargée de l'accompagnement des territoires et de la transition écologique

FRÉDÉRIQUE HÉRY
Chargée de l'accompagnement des territoires

GERSENDE GEORGES
Responsable formation

SOPHIE HERMANT
Responsable administrative et financière

NATHALIE FRON
Assistante projet et Assistante Administrative et Financière

MORGANE GAILLARD
Responsable Partenariats - Communication

CÉCILE TESSIER
Chargée de communication et événementiel

LOÏC HAMON
Chargée de communication et relations presse

LÉSIA ZAHND
Chargée des partenariats et de l'événementiel

MARINA COURANT
Alternante communication et événementiel

Effectif au 31.12.2020

17 salariés, soit **11,72** ETP

07. Les perspectives 2021

MOT D'ANTONIN GREGORIO, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE TZCLD

Le premier semestre 2020 a été marqué par une crise sanitaire et sociale d'une ampleur inédite. Dès le début de la crise, les équipes de TZCLD se sont mobilisées et se sont adaptées aux changements imposés. Je veux saluer le travail de l'équipe nationale et de l'ensemble des acteurs engagés dans les grappes régionales, comme dans les territoires, pour leur capacité d'adaptation immédiate qui a permis au projet de continuer à se déployer sereinement et d'accompagner les projets émergents.

Si l'année 2020 a permis l'adoption de la deuxième loi et a confirmé toute la pertinence du projet pour les territoires dans lesquels il se déploie, 2021 sera celle de sa concrétisation. Elle permettra le déploiement du projet sur de nouveaux territoires et de poser les jalons des nombreux chantiers qui nous attendent, notamment la structuration de l'évaluation et de la recherche, et de construire le chemin vers la troisième loi.

2021 : début de la 2e étape du projet et du passage à l'échelle

TZCLD ACTEUR ENGAGÉ POUR L'ADOPTION ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA 2e LOI

La loi n° 2020-1577 du 14 décembre 2020 prévoit que, pour 5 ans à compter de la date d'entrée en vigueur de la loi, l'expérimentation soit d'une part prolongée sur les 10 premiers territoires habilités en 2016 et d'autre part mise en place dans au moins 50 nouveaux territoires.

Le décret d'application de la loi et le cahier des charges sont ainsi attendus d'ici l'été 2021. Ce cahier des charges, qui sera rendu public par la Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, présentera les critères définissant les attendus de la candidature d'un territoire. À l'issue de la sélection des candidatures, de nouveaux territoires pourront alors se lancer dans l'expérimentation et ce, à partir du second semestre 2021 et jusqu'à fin 2024 au plus tard. Lorsque 50 nouveaux territoires auront été habilités, des territoires supplémentaires pourront être habilités, à titre dérogatoire, dans la mesure où ils auront atteint un degré de maturité suffisant leur permettant de développer le projet sur le territoire.

Afin d'accélérer ce processus et de permettre aux candidatures d'être déposées d'ici à l'été prochain, TZCLD sera force de proposition pour l'élaboration du décret et du cahier des charges. L'association restera très vigilante pour s'assurer que le contenu de ces textes respectera la lettre de la loi et les fondamentaux du projet, et que les moyens de la bonne conduite de l'expérimentation lui seront alloués.

TZCLD PRÉPARE CE PASSAGE À L'ÉCHELLE

TZCLD prépare à ce passage à l'échelle en amplifiant l'accompagnement des projets émergents afin qu'ils soient prêts, dans les trois ans, à se présenter pour l'habilitation.

Pour se faire, l'offre de formation TZCLD qui apporte toutes les clés pour mobiliser et développer le projet localement va s'amplifier et évoluer. Le soutien apporté aux territoires expérimentaux va également se poursuivre pour favoriser la réussite du projet. Les outils numériques utilisés en 2020 seront renforcés pour faciliter la participation du plus grand nombre au projet, l'appropriation de la démarche par tous les acteurs concernés et ce, dans un esprit de transparence et d'horizontalité des informations.

TZCLD a également pour ambition sur 2021 de structurer les travaux de recherche autour de l'expérimentation.

Structuration de l'évaluation et de la recherche

Mettre en valeur les impacts qualitatifs du projet et non plus uniquement ses aspects quantitatifs et l'analyse de son modèle économique : tels sont les objectifs que nous poursuivrons dès 2021 et tout au long de cette deuxième étape expérimentale en structurant des travaux de recherche autour du projet.
Les acteurs de l'expérimentation avaient mis en avant la nécessité d'une compréhension plus globale des impacts, directs et indirects, du projet et de la création du droit d'obtenir un emploi sur un territoire et le besoin d'être accompagnés par une équipe de recherche qualifiée.

CE NOUVEAU CHANTIER PERMETTRA :

- de reconnaître et vérifier les intuitions nées de l'expérience,
- d'intégrer les connaissances acquises dans des analyses transversales, systémiques qui tiennent compte de la globalité et des spécificités de chaque territoire et des temporalités des changements sociaux,
- de définir des nouveaux outils pour la mesure de l'impact de l'expérimentation.

AINSI, SERONT MIS EN PLACE DÈS 2021 :

- **Un comité de pilotage** sera l'instance de gouvernance qui définit le cadre des recherches, il négociera avec les équipes de recherche académique et assurera la coordination des travaux menés. Ce comité sera l'endroit permettant aux membres du CA intéressés par la recherche - évaluation de participer à la réflexion et de s'impliquer en portant des thèmes liés à leur actions..
- **Un Conseil scientifique** présidé par une personnalité scientifique reconnue proprésidé par une personnalité scientifique reconnue, sera le lieu de structuration et de coordination des travaux de recherche - évaluation. Partant des thèmes identifiés par le comité de pilotage et validés par le CA de TZCLD, le Conseil proposera des thématiques de recherche et des approches pertinentes, il déterminera les implications des chercheurs, coordonnera les productions et fera rayonner les résultats.

TZCLD à l'international

Plusieurs pays européens (Belgique, Italie, Espagne, Suisse) ont déjà marqué leur intérêt pour essaimer la démarche TZCLD au-delà des frontières françaises. Ainsi un webinaire a été organisé en janvier 2021 par Actiris (équivalent belge de Pôle emploi) avec la participation de 150 acteurs de l'insertion belges. L'occasion de revenir sur les différents enseignements de la première étape expérimentale et les éclairer dans l'élaboration de leur propre projet. TZCLD continuera à développer des relations à l'international dans cette volonté de confronter ses expériences et pratiques.

3e étape : vers le droit à l'emploi pour tous

Comme prévu à l'origine du projet, la fin de la deuxième étape expérimentale devrait aboutir à la pérennisation de la démarche par le vote d'une nouvelle loi. L'objectif est que chaque territoire volontaire qui s'en donne les moyens puisse devenir un Territoire zéro chômeur de longue durée. C'est en effet la dynamique des territoires qui contribuera à éviter la chute dans un chômage d'exclusion tout en développant des activités de transition écologique et sociale.

Cette troisième étape de pérennisation permettra de garantir un emploi adapté à tous ceux qui en sont privés, rendant alors effectif le droit à l'emploi territorialisé. TZCLD restera très vigilant quant aux décisions qui seront prises par les pouvoirs publics et continuera à mobiliser les élus, locaux et nationaux, pour que le droit à l'emploi puisse exister partout. Nous poursuivrons cet objectif avec tous les autres acteurs engagés pour faire vivre ce droit.

08. Les partenaires 2020 du projet

LES ASSOCIATIONS FONDATRICES

ATD QUART MONDE

EMMAÜS FRANCE — EMMAÜS NE PAS SUBIR TOUJOURS AGIR

Secours Catholique Caritas France

Pacte civique

Fédération des acteurs de la solidarité

LES PARTENAIRES FINANCIERS

l'Europe s'engage en France — Fonds Social Européen

Fondation de France

AG2R LA MONDIALE

FONDATION D'ENTREPRISE Carrefour

FONDATION CRÉDIT AGRICOLE — SOLIDARITÉ ET DÉVELOPPEMENT

MACIF Fondation — Agir pour l'innovation sociale

FONDATION CRÉDIT COOPÉRATIF — POUR UNE ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

agefiph — ouvrir l'emploi aux personnes handicapées

Fondation Rte — Sous égide de la Fondation de France

accenture

Après Demain — FONDS DE DOTATION

AMIPI

ADEME — Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

Fondation Eiffage

FONDATION AVRIL — RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

GREEN LINK — FONDS DE DOTATION

LES PARTENAIRES OPÉRATIONNELS

coorace

APF France handicap

SOLIDARITÉS NOUVELLES face au CHÔMAGE

la Fonda — fabrique associative

TERRITOIRES
ZÉRO CHÔMEUR
DE LONGUE
DURÉE

Siège social :
106 rue du Bac, 75007 Paris

Siège administratif :
8 rue de Saint-Domingue, 44200 Nantes
Tél. 02 85 52 45 49

contact@tzcld.fr
www.tzcld.fr

Crédits photos : © TZCLD / Sylvie Legoupi / François Jannin / La Fabrique / La Pioche / Tezea / Mazingarbe / La Fabrique de l'emploi / Manon Aubel / L. Graffion / Esiam / EBE 58 / Bouffémont- Attainville-Moisselles